

ARRETE n° 23-457

Portant nomination du Directeur des Relations Internationales par intérim

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article unique :

Monsieur Michel LEGAULT est nommé Directeur des Relations Internationales par intérim à compter du 1^{er} septembre 2023 et jusqu'à la nomination du nouveau Directeur des Relations Internationales.

Cet arrêté abroge l'arrêté 21-068 portant nomination du Directeur des Relations Internationales.

Fait à Troyes, le 11 septembre 2023



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : Intéressé
DRH
Diffusion générale : www.utt.fr